



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 51961

Texte de la question

M. Bernard Perrut rappelle à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés l'engagement qu'elle a pris à Lyon de porter une attention particulière au département du Rhône qui connaît un retard important quant aux places offertes tant pour les enfants que pour les adultes handicapés. Il lui demande quelles mesures concrètes elle entend prendre, plusieurs années étant nécessaires pour résorber le déficit. En effet, plus de 700 enfants et près de 600 adultes n'avaient pas trouvé de place dans les établissements à la rentrée 1999.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51961

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5743